



Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Doussard
Arnand
chemin du Pralet

Bassin (fontaine, abreuvoir) (n°4)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74001541

Date de l'enquête initiale : 2010

Date(s) de rédaction : 2010

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : fontaine, abreuvoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 1905, B8, 874 ; 2008, B8, 1084

Historique

Aujourd'hui, le hameau d'Arnand compte six bassins dont cinq d'usage commun. Parmi ces cinq derniers, quatre portent la datent de 1888 et sont de facture comparable. Le cinquième, légèrement différent et sans date, est situé dans le *quart d'amo*. Il est toutefois difficile de dire si ces bassins sont liés aux décisions du conseil municipal d'accorder en 1882 un budget pour la réalisation de bassins à Arnand puis en 1883 un budget complémentaire pour le bassin du *quart d'amo*.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1888 (porte la date)

Description

Le bassin de forme rectangulaire est constitué de quatre dalles monolithes de granite insérées dans des piedroits en quart de rond. La borne-fontaine est également monolithe et porte la date 1888. L'un des côtés du bassin est accolé à un mur de clôture. Relevé des inscriptions. 1888

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Bassin dit du Quart d'arri

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Une délibération de la commune de Doussard du 9 novembre 1862 accordant un budget de 2 000 francs pour la réparation des fontaines et conduites d'eau du chef-lieu et d'Arnard atteste l'existence de bassins dans le hameau avant cette date. En 1872, la commune envisage à nouveau de réparer les fontaines du hameau, mais les travaux ne sont finalement réalisés qu'en 1877. Toutefois, dès 1879, la commune décide d'étudier la possibilité d'édifier de nouveaux bassins à Arnard et au chef-lieu. Les bassins semblent finalement avoir été réalisés par les habitants puisque que la commune décide en 1882 d'accorder un budget aux hameaux de Sollier et Arnard dont la population a réalisé des bassins en partie à ses frais. Un an plus tard un budget supplémentaire est voté par la commune pour établir un bassin dans le *quart d'amo*. Les archives retrouvées ne permettent pas de dire si les bassins du hameau portant pour quasi totalité la date de 1888 ou de 1889 ont été réalisés à la suite de ces décisions. Un accord signé en 1898 entre Maurice Littoz et le syndicat du Planay pour alimenter en eau un bassin privé témoigne en tout cas du rôle du syndicat du Planay dans l'adduction en eau du hameau.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Projet de construction de bassins au chef-lieu, Marceau, Sollier, Verthier et Arnard.**
AD Haute-Savoie. Série 2 O : 872. **Commune de Doussard. Equipement : adduction d'eau.** Projet de construction de bassins au chef-lieu, Marceau, Sollier, Verthier et Arnard. - Délibération de la commune de Doussard du 22 juillet 1877 concernant l'édification de bassins à Marceau-dessous et au chef-lieu. - Délibération de la commune de Chevaline du 1er février 1880 concernant une aide financière à la commune de Doussard pour l'édification de bassin au chef-lieu de cette dernière où vont à l'école les enfants de Chevaline. - Délibération de la commune de Lathuile du 13 février 1881 concédant une source à la commune de Doussard pour l'alimentation des bassins du chef-lieu. - Délibération de la commune de Doussard du 10 avril 1881 relative à l'édification de bassins au chef-lieu, à Sollier et à Verthier en acceptant l'aide de Chevaline, les souscriptions des habitants de Verthier et du chef-lieu et demandant une autorisation de vendre du bois pour payer les travaux. - Délibération de la commune de Doussard du 15 mai 1881 suite à un projet corrigé. - Rapport technique du 1er novembre 1881 concernant l'adduction des bassins de Sollier et Verthier. - Délibération de la commune de Doussard du 19 novembre 1882 relative à l'accord d'un budget pour les hameaux de Sollier et Arnard qui ont réalisés en partie à leurs frais les bassins de leurs villages. - Délibération de la commune de Doussard du 11 février 1883 relative à l'adoption d'un budget supplémentaire pour le bassin du quartier d'amont du hameau d'Arnard. - Pétition des habitants de Sollier en 1883 demandant réparation du bassin. - Délibération de la commune de Doussard du 10 mai 1885 relative à des travaux à effectuer au bassin de Sollier. - Adjudication des travaux d'adduction d'eau de trois bassins et de construction de deux autres au chef-lieu à Jean Comissetti le 22 juin 1886. - Délibération de la commune de Doussard du 23 février 1890 relative à l'approbation des plans pour les bassins de Verthier et Sollier. - Délibération de la commune de Doussard du 27 juillet 1890 relative à l'approbation des plans modifiés pour les bassins de Verthier et Sollier. - Adjudication des travaux d'adduction d'eau des bassins de Verthier et Sollier à Etienne Daviet le 19 octobre 1890. - Cession de l'adjudication par Etienne Daviet à Jean Ferla le 30 novembre 1890. - Rapport technique de 1893 de M. Millet des Ponts et Chaussées relatif à l'amélioration de l'adduction d'eau des bassins de Verthier et Sollier et à l'édification de trois bassins supplémentaire à Verthier. - Délibération de la commune de Doussard du 11 mai 1893 demandant à Millet conducteur des Ponts et Chaussées de prévoir l'adduction d'eau de Bredannaz et Arnard. - Délibération de la commune de Doussard du 21 mai 1893 relative à la construction de 4 bassins à Verthier, de 4 autres au chef-lieu ainsi que autre encore à Marceau (Marceau-dessous, Marceau-dessus, le Crotton, les Terriers).
- **Délibération relative à la réparation des fontaines d'Arnard.**
AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal. 1860-1881. **Délibération du 9 novembre 1862**
Délibération relative à la réparation des fontaines d'Arnard.
- **Délibération relative aux fontaines d'Arnard.**
AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal. 1860-1881. **Délibération du 12 mars 1872**
Délibération relative aux fontaines d'Arnard.
- **Délibération relative à la réfection des bassins d'Arnard.**
AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal. 1860-1881. **Délibération du 5 ? 1877**
Délibération relative à la réfection des bassins d'Arnard.

- **Délibération relative à la constructions de bassins à Arnand au Chef-lieu.**
AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal. 1860-1881. **Délibération du 26 octobre 1879**
Délibération relative à la constructions de bassins à Arnand au Chef-lieu.

Illustrations



Vue d'ensemble du bassin.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20107402645NUCA



Vue plongeante et de trois-
quarts depuis l'arrière.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20107402646NUCA



Vue de la borne-fontaine.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20107402647NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Doussard (IA74001477) Doussard

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ecart d'Arnand (IA74001495) Doussard, Arnand

Auteur(s) du dossier : Jérôme Daviet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges



Vue d'ensemble du bassin.

IVR82_20107402645NUCA

Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue plongeante et de trois-quarts depuis l'arrière.

IVR82_20107402646NUCA

Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la borne-fontaine.

IVR82_20107402647NUCA

Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation